

Haye du Sable (de la)

Preuves de noblesse pour la Grande Écurie (1694)

Procès-verbal des preuves de la noblesse de René, fils de Louis de la Haie, seigneur du Sable, et d'Olive Le Long, dressé par Charles d'Hozier, généalogiste du roi, pour son admission parmi les pages de la Grande Écurie du roi, à Paris en septembre 1694.

Bretagne, septembre 1694

Grande Écurie, revu en novembre 1728. ¹

Preuves de la noblesse de René de la Haie du Sable présenté pour estre reçu page du roi, dans sa Grande Écurie, sous le commandement de Son Altesse monseigneur le comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

De gueules à trois bandes d'argent. Casque.

René de la Haie, 1676.

Extrait du régistre des batesmes de la paroisse de Saint Nazaire au diocèse de Nantes, portant que René, né le 24^e de juillet de l'an 1676, du mariage de Louis de la Haie, écuyer, seigneur du Sable, et de demoiselle Olive Le Long, sa femme, fut batisé le 29^e du même mois de la même année. Cet extrait délivré le 17^e d'avril de l'an 1695 ² et signé Robineau, recteur de l'église de Saint Nazaire au dioceze de Nantes.

I^{er} degré, père et mère – Louis de la Haie, seigneur du Sable, Olive Le Long, sa femme, 1674. ... ³ à une quintefeuille de sable.

Contract de mariage de noble Louis de la Haie, écuyer, seigneur du Sable, acordé le 8^e d'avril de l'an 1674 avec demoiselle Olive Le Long, fille de noble homme François Le Long, écuyer, seigneur de Dréneuc, et de

1. Ces mots sont d'une main différente, qui est celle d'Hozier.
2. Il faut sans doute lire 1694 et non 1695 pour la cohérence de la preuve.
3. La numérisation de la BnF a laissé quelques mots cachés dans la marge.

■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 32101, no 31, folio 107.

■ Transcription : **Guillaume de Boudemange** en janvier 2022.

■ Publication : **www.tudchentil.org**, octobre 2022.



demoiselle Jeanne de la Boissière, sa veuve. Ce contract reçu par Rouaud, notaire au lieu de Saint Nazaire.

Hommage fait au roi le 10^e de janvier de l'an 1678 par Louis de la Haie, écuyer, sieur du Sable, à cause de ce qu'il tenoit noblement de Sa Majesté dans la mouvance de la seigneurie de Guerrande, comme héritier de François de la Haie, son père, écuyer, sieur du Cartier. Cette [sic] acte signé Chevalier.

Arrest rendu le 29^e de janvier de l'an 1671 par les commissaires établis par le roi pour la réformation de la noblesse en Bretagne, par lequel Mathurin de la Haie, écuyer, sieur du Cartier, dans la paroisse de Pleumieuc, au diocèse de Saint Brieux, Louis, René-Joseph et François de la Haie, ses frères et demoiselle Jullienne Boschier, leur mère, veuve de François de la Haie, écuyer, sieur de Coais dans la paroisse de la Nouée au diocèse de Saint Malo, sont maintenus dans la possession de leur ancienne extraction noble. Cet acte signé Le Clavier.

II^e degré, ayeul et ayeule – François de la Haie, seigneur du Cartier, Andrée Boscher, sa femme, 1642. *D'azur à une fleur de [lys] au pied nourri d'or, fleurie d'argent.*

Decret rendu le 2^e d'octobre de l'an 1642 par le juge de la juridiction de Bodegret, par lequel François de la Haie, écuyer, sieur de Poureus, fils de Pierre de la Haie, écuyer, sieur du Sable, et demoiselle Jeanne de Chateautro, sa veuve, est déclaré majeur et capable de se marier avec demoiselle [folio 107v] Andrée Boscher, dame de Coësmellen. Cet acte signé Robelet.

Aveu et dénombrement de la maison noble du Sable, mouvante de la vicomté de Saint Nazaire, donné le 2^e de mai de l'an 1654 par François de la Haie, écuyer, seigneur du Cartier, à messire Claude du Chatel, marquis de Mesle et vicomte de Saint Nazaire. Cet acte reçu par Roland, notaire au lieu de la Trinité, au vicomté de Rohan.

Partage des biens de Pierre de la Haie, écuyer, seigneur du Cartier et de Kerloais, et de demoiselle Jeanne de Chateautro, sa femme, fait le 24^e d'avril de l'an 1649 entre François de la Haie, leur fils aîné et héritier principal et noble, et François de la Haie, son frère, écuyer. Cet acte reçu par Roland, notaire au lieu de la Trinité.



III^e degré, bisayeul et bisayeule – Pierre de la Haie, seigneur du Sable, Jeanne de Chateautro, sa femme, dame du Cartier, 1609. *D'argent à trois têtes de renards de sable, les langues de gueules et posée deux et une.*

Contract de mariage de Pierre de la Haie, écuyer, seigneur du Sable, dans la paroisse de Saint Nazaire au diocèse de Nantes, acordé le 15^e de fevrier de l'an 1609 avec demoiselle Jeanne de Chateautro, fille de noble homme Renée de Chateautro, seigneur du Cartier, de Kerloüais, de la Ville-jean et de Plaisance, et de demoiselle Jeanne de Francheville, sa veuve. Ce contract reçu par Bichonnet et Tual, notaire au lieu de Saint Nazaire.

Dénombrement de la maison noble du Sable, mouvante du vicomté de Saint Nazaire donné le 3^e de juillet de l'an 1638 à messire Gabriel de Goulaine, vicomte de Saint Nazaire, par demoiselle Jeanne de Chateautro, veuve de Pierre de la Haie, écuyer, et tutrice de ses enfans. Cet acte signé de Chateautro.

Hommage fait au roi le 29^e d'avril de l'an 1617 par Pierre de la Haie, écuyer, sieur du Sable, a cause des biens qu'il tenoit noblement de Sa Majesté, dans la paroisse de Saint Nazaire. Cet acte signé Drion.

Contract de mariage de demoiselle Julienne de la Haie, acordé le 27^e de juin de l'an 1610 avec [folio 108] Artur de Chévigné, écuyer, sieur de la Sicaudaie, du consentement de Pierre de la Haie, son frère, écuyer, seigneur du Sable en Saint Nazaire, fils aîné et héritier principal et noble de Jean de la Haie, écuyer, et de demoiselle Marguerite Savari, sa femme. Ce contract reçu par Gautier, notaire à Saint Nazaire.

IV^e degré, trisayeul et trisayeule – Jean de la Haie, seigneur du Sable, Marguerite Savari, sa femme, 1570.

Aveu et denombrement de la maison noble du Sable, mouvante de la seigneurie de Saint Nazaire donné le 10^e de juillet de l'an 1560 à messire Odet de Bretagne, seigneur d'Avaugour et de Saint Nazaire, par noble homme Jean de la Haie, auquel cette terre etoit échue par la mort de noble homme Guillaume de la Haie, son père, seigneur de la Pasquelaie. Cet acte signé de la Haie et reçu par Kergais et L'Islette, notaires à Saint Nazaire.

Cession de la seigneurie du Sable, faite le 16^e de novembre de l'an 1553 par noble homme François Jouan, veuve de François de la Haie, écuyer, seigneur de la Pâquelaie, à Jean de la Haie, son beau-frère, pour la part qu'il demandoit comme juvigneur dans les successions de nobles gens Guillaume de la Haie, et de Jeanne de Kersac, son père et sa mère. Cet acte reçu par Godeau et Le Gentil, notaires à Guerrande.

V^e degré, 4^e ayeul et ayeule – Guillaume de la Haie, seigneur de la Pâquelaie, Jeanne de Kersac, sa femme, dame de Kermilon, 1500. *D'argent à trois bandes d'azur.*

Assiette de la somme de 60^{tt} de rente faite le 24^e de juin de l'an 1536 par demoiselle Marguerite du Val, dame Duboisharnai, veuve de noble homme Jean Jouan, seigneur de Remzegac, à demosielle François Jouan, sa fille, en faveur de son mariage qui avoit été acordé avec noble homme François de la Haie, fils de noble Guillaume de la Haie, seigneur de la Pâquelaie. Cet acte reçu par Le Gentil, notaire à Guerrande.

VI^e degré, 5^e ayeul et ayeule – Gile de la Haie, seigneur de la Pâquelaie, Marguerite Davi, sa femme, 1450. *D'argent à un chesne de sinople [ar]aché et [gla]ndé d'or, acosté de deux harpes de gueules.*

Partage des successions nobles de Gile de la Haie, seigneur du Sable, et de Marguerite Davi, sa femme, fait le 25^e de janvier de l'an 1478 entre Guillaume de la Haie, leur fils aîné, et Perronne de la Haie, sa sœur, femme de Matelain Roiné. Cet acte fait à Saint Nazaire dans la maison de Macé de la Haie, leur ayeul, et en présence de noble Amauri de la Haie, leur cousin, seigneur de la Nouë.

[folio 108v] **VII^e degré, 6^e ayeul** – Macé de la Haie, seigneur de la Paquelaie, 1470.

Extrait du rôle de la montre des nobles de la seigneurie de Guerrande, fait au mois d'avril de l'an 1467 dans laquelle Macé de la Haie est nommé parmi ceux qui y comparurent armés à cheval et en habillement de brigandine.

Bail d'une maison assise dans l'isle d'Even fait le 7^e d'octobre de l'an 1464 par noble homme Macé de la Haie, seigneur de la Pâquelaie.

VIII^e degré – Jean de la Haie, fils de Macé de la Haie, seigneur de la Paquelaie, Jeanne Gauterot, sa femme, 1447.

Assiette de 50ft de rente faite le 15^e d'octobre de l'an 1448 par noble Robert Gauterot, écuyer, seigneur du Plessis, fils aîné de Geofroi Gauterot et de Durable de la Chermaie, sa veuve, à Jeanne Gauterot, sa sœur, en faveur de son mariage qui avoit été acordé le 13^e de juillet de l'an 1447 avec Jean de la Haie, fils aîné, et héritier de Macé de la Haie, seigneur de la Pâquelaie dans la paroisse de Montoir.

Extrait de la réformation des nobles de l'évesché de Nantes faite le 14^e de janvier de l'an 1427 dans laquelle Jean de la Haie est nommé au rang des nobles qui demeuroient dans le bourg de Saint Nazaire.

Nous Charles d'Hozier, conseiller du roi, généalogiste de sa maison, juge général des armes et blazons de France et chevalier de la religion et des ordres nobles militaires de Saint Maurice et de Saint Lazare de Savoie,

Certifions au roi, et à Son Altesse monseigneur Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, de Brionne et de Charni, pair et grand écuyer de France, commandeur des ordres du roi, grand sénéchal de Bourgogne, gouverneur d'Anjou et gouverneur des villes et des châteaux d'Angers et du Pont-de-Cé, que René de la Haie a la noblesse nécessaire pour estre reçu au nombre des pages que Sa Majesté fait élever dans sa Grande Écurie comme il est justifié par les actes qui sont énoncés dans cette preuve, laquelle nous avons vérifiée et dressée à Paris au mois de septembre de l'an mil six cent quatre vingt quatorze.

[Signé] d'Hozier ⁴

4. La signature et la ligne suivante sont d'une main différente, qui est celle d'Hozier.